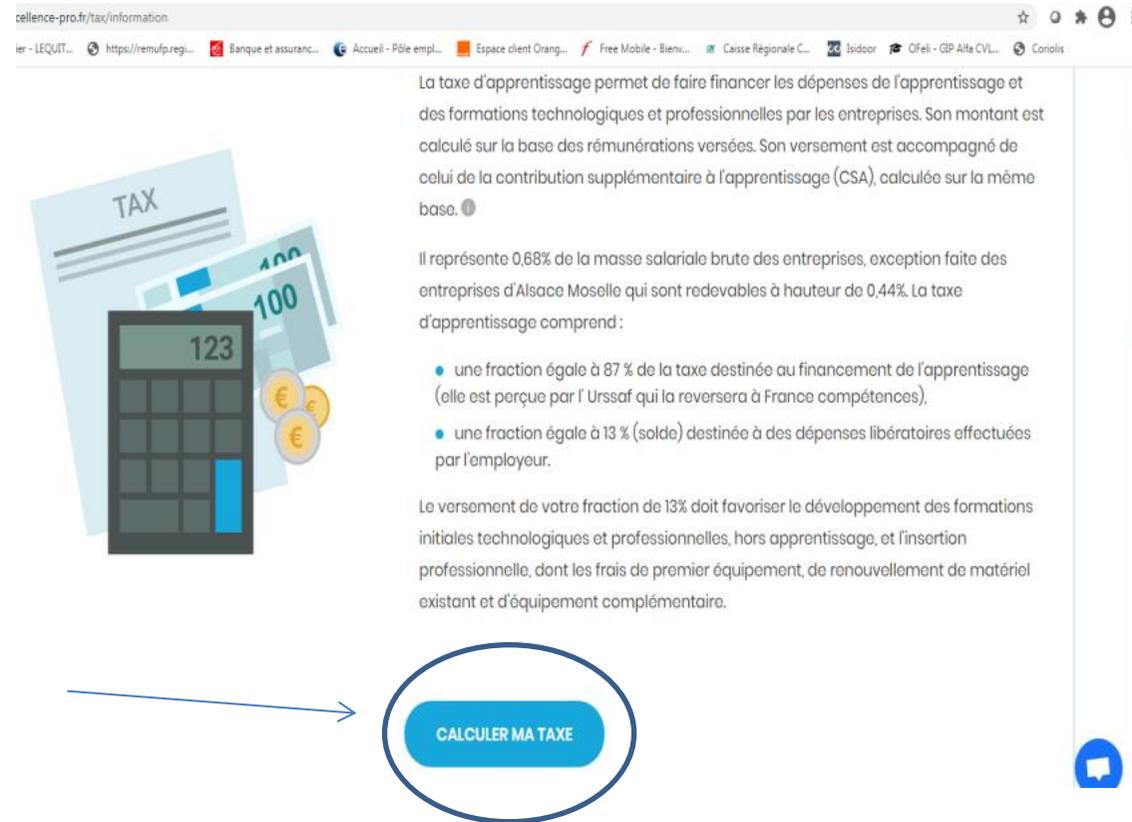
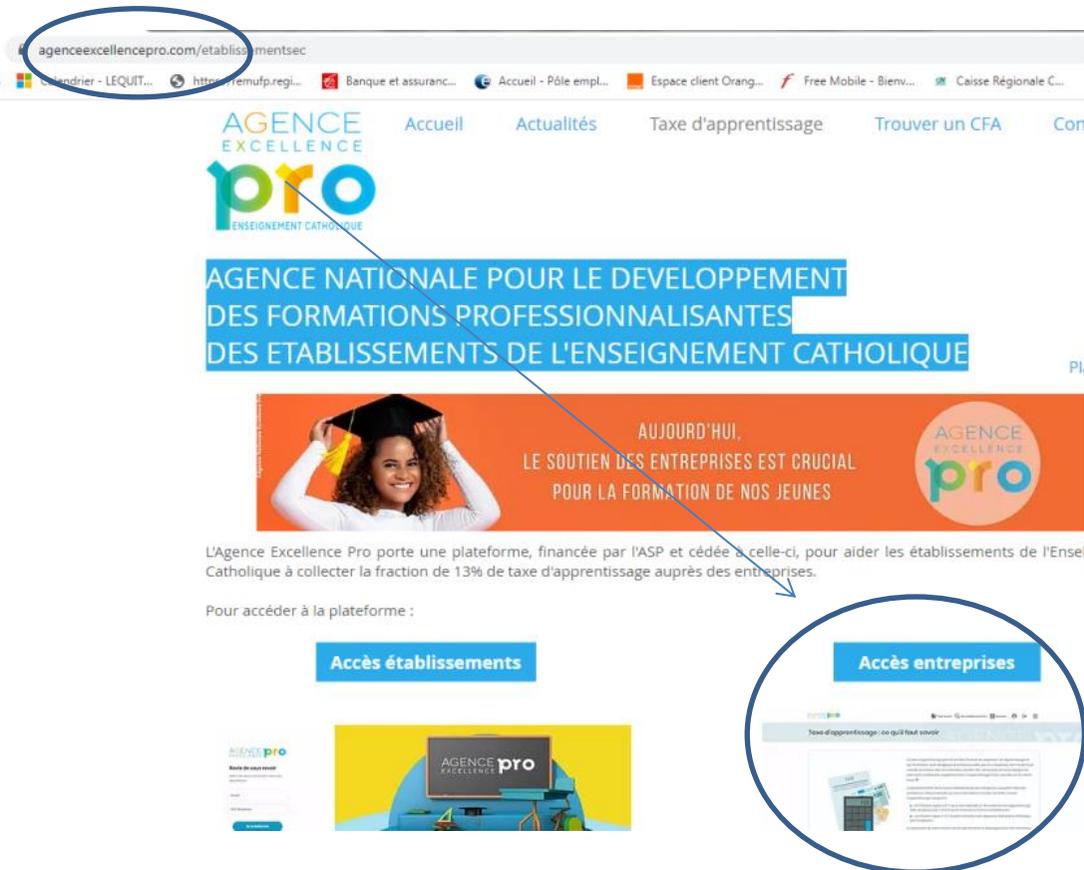


## TAXE APPRENTISSAGE SOLDE 13 %

Pour un versement simple, rapide et plus sûr, vous pouvez effectuer votre versement via la plateforme  
**AGENCE EXCELLENCE PRO** (<https://www.agenceexcellencepro.com/>) et laissez-vous guider

Pour plus de renseignements contacter Madame LEQUITTE 02.54.02.22.56



La taxe d'apprentissage permet de faire financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Son versement est accompagné de celui de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), calculée sur la même base. ❶

Il représente 0,68% de la masse salariale brute des entreprises, exception faite des entreprises d'Alsace Moselle qui sont redevables à hauteur de 0,44%. La taxe d'apprentissage comprend :

- une fraction égale à 87 % de la taxe destinée au financement de l'apprentissage (elle est perçue par l'Urssaf qui la reversera à France compétences),
- une fraction égale à 13 % (solde) destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur.

Le versement de votre fraction de 13% doit favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle, dont les frais de premier équipement, de renouvellement de matériel existant et d'équipement complémentaire.

**CALCULER MA TAXE**

Je calcule ma taxe d'apprentissage et ma CSA

Je connais ma taxe d'apprentissage et je calcule la fraction de 13%

Je connais ma fraction de 13%

Masse salariale: Saisir votre masse salariale

Effectifs de l'entreprise: Saisir votre nombre de salariés

Nombre de contrats d'apprentissage: Saisir votre nombre d'apprentis

Montant des salaires des apprentis: Saisir le montant total des salaires des apprentis

Activités spécifiques: Aucune particularité

Situation géographique du siège social: France métropolitaine (hors Alsace / Moselle)

Versement CFA (CFA Entreprise + investissements): 0

Don CFA: 0

**CALCULER**

Activités spécifiques: Aucune particularité

Situation géographique du siège social: France métropolitaine (hors Alsace / Moselle)

Versement CFA (CFA Entreprise + investissements): 0

Don CFA: 0

**CALCULER**

Le montant total de votre taxe d'apprentissage est de **68€**.

87% à verser à votre OPCO, soit **59,16€**

13% à reverser aux organismes de votre choix, soit **8,84€**

Vous n'êtes pas assujéti à la CSA

**VERSER LA FRACTION DE 13%**

1 2 3 4 5

Choix des établissements

Rechercher par nom d'établissement ou ville

Lycée d'enseignement agricole privé Spécialité Académie x Indre

Filtres Administrateurs Effacer

RECHERCHER

Carte

Affichage de 1 établissements sur 1

Sélectionner le ou les établissements

Indre

Indre-et-Loire

elisabeth HARDY

Lycée d'enseignement agricole privé Saint-Cyran-du-Jambot

1 Spécialité 6 Formations

+ AJOUTER

Afficher 0 établissement sélectionné

Revenir PASSER À L'ÉTAPE SUIVANTE



